

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

FICHE D'INSCRIPTION

Nom-Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone élève :

Classe :

Etablissement scolaire :

Prénom et Nom du représentant légal :

Téléphone représentant légal :

Adresse mail :

La réunion pour L'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) se déroulera du **lundi 2 octobre 2023** et les séances d'aide aux devoirs débuteront le **mercredi 4 octobre 2023** et ce jusqu'au jeudi 22 juin 2023 inclus, hors vacances scolaires, à l'Espace Ressources Jeunesse (50, rue Aristide Briand), les :

Lundis de 17h00 à 19h00

Mercredis de 15h45 à 17h45

Jeudis de 17h00 à 19h00

Je soussigné(e), (père - mère - tuteur), autorise mon enfant à participer au dispositif d'accompagnement à la scolarité :

À rentrer seul à la fin de la séance. Si les enfants ont terminé leurs devoirs plus tôt, les intervenants pourront leur proposer des exercices supplémentaires afin de combler certaines lacunes constatées lors des devoirs ou ils pourront participer à certaines animations ou jeux ayant une visée éducative.

À rentrer seul avant la fin de la séance (les encadrants avertiront préalablement les parents).

J'autorise les services municipaux à photographier mon enfant et la publication de ces images sur tous les supports de communication de la ville.

Une réunion d'information est prévue le **lundi 2 octobre 2023 à 18h, votre présence est obligatoire**

Fait à Gagny, le

SIGNATURE :

Responsable légal

l'élève

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Pour rendre ce moment de vie en société agréable pour tout le monde il nous a semblé important de rappeler quelques règles. Nous vous invitons à lire ce texte avec votre enfant. Il s'agit d'un engagement de sa part à respecter des règles de conduite :

Je m'engage à :

- Me montrer poli et respectueux envers chacun (adultes et jeunes) mais également envers le matériel mis à disposition ;
- Adopter une attitude positive et m'investir sur ce temps de travail ce qui signifie : se tenir correctement, travailler dans le calme, venir avec le matériel nécessaire à l'exécution de son travail ;
- Ne pas utiliser mon téléphone ;
- Etre assidu : ce dispositif est basé sur le volontariat mais on recommande aux jeunes d'assister régulièrement aux séances afin d'en obtenir les meilleurs bénéfices ;
- Prévenir les membres de la structure si je dois m'absenter à une séance : **06.29.85.63.05** ; Dans le cas contraire, la structure peut procéder à une désinscription à partir de trois absences non excusées ;
- Prévenir les responsables lorsque j'ai fini mes devoirs et que je suis autorisé à rentrer avant la fin de la séance.

Signature de l'élève :

L'engagement des parents à l'accompagnement scolaire est une condition indispensable pour le bon déroulement des séances. Un entretien personnalisé peut être mis en place à la demande des jeunes, des parents ou du service jeunesse.

Je soussigné(e) : (préciser père – mère ou tuteur légal)

- Madame
- Monsieur.....

reconnais avoir pris acte du règlement intérieur de l'Espace Ressources Jeunesse et engage ma responsabilité quant au respect des consignes établies dans le présent document.

Signature du responsable :

A le

NOTE

MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES DOCUMENTS QUI VOUS SONT REMIS

Suite aux dysfonctionnements observés sur le CLAS durant les années précédentes, certains changements auront lieu pour l'année 2023-2024 :

- Les inscriptions pour les séances se feront désormais en ligne sur le site officiel de la mairie dans la section démarche. En effet, nous avons observés, par le passé, que trop peu d'élèves (ou de parents) ne prévenait pas en cas d'absence ce qui bloquait d'autres élèves dans le besoin. Désormais, vos enfants devront s'inscrire à chaque fois qu'ils souhaiteront assister à une séance, les plannings étant ouverts deux semaines à l'avance. A partir de trois inscriptions non honorées, votre enfant sera désinscrit du dispositif.
- Nous n'accepterons plus d'élèves en dehors des horaires du CLAS. Les accompagnateurs sont présents sur les plages horaires qui vous sont communiqués, merci de les respecter. Un délai est tout de même accordé à ceux qui arrivent légèrement en avance.
- Enfin, de nombreux élèves viennent encore sans devoirs ou travail scolaire. L'accompagnement scolaire est mis en place dans le but d'aider les élèves à progresser et cela ne peut se faire sans leurs affaires de travail. De même, nous constatons que la plupart des élèves ne notent pas leurs devoirs dans un agenda et sont complètement dépendant des espaces numériques de travail. Cela peut être, en effet, très pratique, sauf dans le cas où l'élève ne connaît pas ses codes ce qui peut s'avérer très embêtant et ce qui arrive malheureusement TRES souvent. Merci de vérifier ces points avec votre enfant. Les membres de l'équipe du CLAS peuvent fournir ponctuellement des travaux scolaires pour combler les fins de séances mais cela n'est pas un temps de loisirs.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION